

Expert en sciences de la vision

RNCP38928 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43486, 11414
Code(s) ROME	J1405
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2027

Certificateur(s)

INST SCIENCES VISION FORMATION ISV · SIRET : 75186095800022

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMA SUP ARL	43903961100025	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Expert en sciences de la vision étudie le système visuel, analyse son fonctionnement, identifie et prend en charge les déficiences visuelles complexes par un ou plusieurs moyens mis à sa disposition tels que : lentilles de spécialités, équipements spéciaux en lunette et/ou en basse vision, dispositifs non optiques.... Ainsi, il a pour objectif de donner une vue claire, efficace et confortable à chaque personne souffrant d'un trouble de la vision complexe (basse vision, contactologie pour freination de la myopie, cornée pathologique...). Il dépiste les dysfonctionnements du système visuel et identifie la nécessité de consulter d'autres professionnels référents tels que ophtalmologistes, médecins généralistes, omnipraticiens, neurologues, orthoptistes, ergothérapeutes... D'autre part, il participe à l'évolution des compétences des collaborateurs de son environnement de travail. Il mène des études scientifiques et contribue activement au développement de produits liés à la détection et la prise en charge des dysfonctionnements de la santé visuelle. Il participe à l'intégration du changement et à l'amélioration des pratiques au sein de la structure dans laquelle il exerce son activité. Il préconise, initie, structure et évalue des partenariats pluridisciplinaires avec les différents acteurs concernés par la santé visuelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des dysfonctionnements visuels pour une clientèle présentant un trouble complexe de la vision (basse vision sévère, évolution myopique, cornée pathologique...)

Recueil des informations nécessaires à l'anamnèse d'un sujet souffrant de déficience visuelle

Elaboration d'un protocole d'examen visuel et information au sujet du protocole retenu

Mise en œuvre du protocole d'examen accepté par le sujet

Rédaction du bilan fonctionnel exploitable par les professionnels du secteur de la santé visuelle

Prise en charge des dysfonctionnements visuels complexes identifiés au préalable par un spécialiste et/ou signifiés par une prescription médicale, en vue d'une préconisation d'équipements spécifiques et pour certains cas d'une prise en charge complémentaire

Analyse du bilan fonctionnel de santé de visuelle d'un sujet souffrant de déficience visuelle complexe
 Choix et validation de l'équipement optique complexe adapté aux dysfonctionnements constatés et aux spécificités et besoins du sujet
 Suivi de la bonne utilisation et adéquation de l'équipement visuel complexe au sujet équipé
 Recherche scientifique appliquée aux sciences de la vision en vue du développement de nouveaux équipements, l'utilisation de nouveaux matériaux, la validation de nouveaux protocoles
 Réalisation d'une revue de la littérature dans le domaine des sciences de la vision
 Conduite d'une étude expérimentale dans le domaine des sciences de la vision
 Présentation du rapport d'étude scientifique et des conclusions devant un jury d'experts en santé visuelle concernés par la valorisation et l'utilisation de l'étude
 Optimisation des parcours de soins visuels par l'amélioration des pratiques
 Amélioration de sa pratique quotidienne d'expert en sciences de la vision
 Audit et organisation de son environnement de travail (Cabinet médical, entreprise d'optique lunetterie, milieu hospitalier, centres spécialisés...) et de celui des collaborateurs dans un environnement recevant du public handicapé
 Développement, animation et fidélisation des équipes internes et des partenariats pluridisciplinaires du secteur de la santé visuelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Investiguer sur les antécédents, difficultés, besoins et degré d'autonomie du sujet
 Rédiger un protocole d'examen s'appuyant sur les hypothèses, les tests et observations
 Expliquer au sujet le protocole retenu
 Mesurer les capacités visuelles du sujet présentant un dysfonctionnement complexe
 Calculer les paramètres du segment antérieur
 Evaluer le fonctionnement de la vision binoculaire
 Inspecter l'intégrité physiologique du système visuel
 Combiner l'ensemble des résultats obtenus par les tests et observations réalisés
 Différencier le normal de l'anormal
 Analyser les différentes options d'équipements adaptées au cas complexe constaté et aux besoins
 Equiper le sujet en respectant les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'adaptation de l'équipement
 Conseiller, à l'oral et à l'écrit, des comportements visuels, des aménagements non optiques et/ou des prises en charges complémentaires
 Elaborer un processus de suivi (numérique, physique, téléphonique) de l'adéquation du sujet à un équipement complexe
 Structurer une veille technique et scientifique
 Décider des domaines de recherche à privilégier
 Etablir une problématique scientifique
 Concevoir un protocole expérimental respectueux de la déontologie
 Analyser les données issues de l'expérience clinique
 Rédiger un rapport d'étude
 Communiquer oralement en français et en anglais sur les conclusions du rapport d'étude
 Conduire une analyse réflexive de ses actions
 Optimiser les processus de contrôle et le respect des normes de sécurité et de qualité au sein de son environnement de travail
 Aménager son espace de travail et de ses collaborateurs
 Déceler les besoins en compétences et les ajustements organisationnels nécessaires à l'activité d'une équipe pluridisciplinaire, spécialisée en santé visuelle
 Former régulièrement les collaborateurs aux évolutions numériques, technologiques et réglementaires du secteur de la santé visuelle
 Coordonner les équipes pluridisciplinaires internes et externe en agissant en tant qu'expert référent

Blocs de compétences

RNCP38928BC01 — Créer les conditions préalables à une prise en charge en cas de trouble complexe de la vision

LISTE DE COMPÉTENCES

Investiguer sur les antécédents, difficultés, besoins et degré d'autonomie du sujet en utilisant des techniques de questionnement adaptées au sujet et à ses handicaps pour réaliser la synthèse des problèmes afin de formuler une ou des hypothèses de dysfonctionnement et sélectionner les tests, mesures et observations nécessaires

Rédiger un protocole d'examen s'appuyant sur les hypothèses, les tests et observations retenus en identifiant les objectifs, le contexte et les étapes à suivre pour valider l'hypothèse de départ afin de mettre en place une prise en charge adaptée

Expliquer au sujet le protocole retenu en utilisant des supports et des techniques de communication inclusifs pour lui permettre de comprendre la finalité de chacun des tests et examens et obtenir son accord

Mesurer les capacités visuelles (acuité, vision des couleurs, réfraction...) du sujet présentant un dysfonctionnement complexe en utilisant les tests sélectionnés dans le protocole pour obtenir des données précises sur la réfraction oculaire

Calculer les paramètres du segment antérieur en utilisant les techniques adéquates (biométrie, kératométrie, topographie) pour choisir un système optique adapté à un trouble visuel complexe afin d'assurer au sujet une efficacité et un confort optimal

Évaluer le fonctionnement de la vision binoculaire en utilisant les tests d'études de la vision simultanée, de déviation phorique ou tropique et de comitance/incomitance pour mettre en évidence une paralysie ou un syndrome oculaire et les associer aux symptômes décrits par le sujet

Inspecter l'intégrité physiologique du système visuel en mobilisant les techniques d'observation sélectionnées (réflexes pupillaires, biomicroscopies, ophtalmoscopies, tonométrie) dans le protocole pour dépister les affections complexes afin de connaître leur niveau d'avancement

Combiner l'ensemble des résultats obtenus par les tests et observations réalisés en utilisant les outils numériques usuels (Easyfit, iadapt, Oculus, Optovue) pour rédiger un bilan fonctionnel destiné aux professionnels du secteur afin d'apporter un éclairage complet sur l'état du sujet dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée devant un jury de professionnels experts en sciences de la vision. Le candidat réalise l'anamnèse d'un sujet inconnu. Le Jury évalue sa prestation à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le certificateur en amont de la mise en situation professionnelle pratique.

Études de cas traitées individuellement à l'écrit en centre de formation : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat émet des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement visuel complexe.

Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée devant un jury de professionnels experts en sciences de la vision. À l'issue de l'anamnèse d'un sujet inconnu le candidat propose un protocole d'examen qu'il explique au sujet. Le Jury évalue sa prestation à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le certificateur en amont de la mise en situation professionnelle pratique.

Mises en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée devant un jury de professionnels experts en sciences de la vision. Le candidat traite un sujet réel et inconnu sur les différents plateaux techniques (stations) : il mesure les capacités visuelles du sujet, il effectue les mesures pour calculer les paramètres du segment antérieur, il évalue le fonctionnement de la vision binoculaire, il inspecte l'intégrité physiologique du système visuel.

Le Jury évalue sa prestation à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le certificateur en amont de la mise en situation professionnelle pratique

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise : le candidat réalise un cahier de compétences pratiques (portfolio) pour un minimum de 3 cas réels traités détaillés pour lesquels il rédige le bilan fonctionnel.

RNCP38928BC02 — Optimiser le confort visuel d'un sujet après analyse de l'existant et des dysfonctionnements visuels complexes

LISTE DE COMPÉTENCES

Différencier le normal de l'anormal en comparant aux normes les informations du bilan fonctionnel complet pour mettre en exergue les dysfonctionnements visuels et les inaptitudes du sujet afin de catégoriser le cas complexe

Analyser les différentes options d'équipements adaptées au cas complexe constaté et aux nécessités du sujet en répertoriant les avantages et inconvénients de chacune des possibilités pour décider de la solution la plus confortable et performante en privilégiant les équipements éthiques et écoresponsables

Equiper le sujet en respectant les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'adaptation de l'équipement (lentilles de contact, lunettes, équipement basse vision) pour tester l'efficacité et le confort du matériel utilisé afin de valider avec le sujet l'équipement complexe retenu

Conseiller, à l'oral et à l'écrit, des comportements visuels, des aménagements non optiques (gestion de l'ergonomie de l'espace de travail) et/ou des prises en charges complémentaires (ophtalmologiste) en adoptant une attitude empathique adaptée aux particularités du sujet, pour compléter l'équipement optique afin de garantir une prise en charge optimale

Élaborer un processus de suivi (numérique, physique, téléphonique) de l'adéquation du sujet à un équipement complexe en s'assurant de l'accessibilité du sujet aux moyens choisis pour anticiper et interpréter les éventuelles complications liées aux évolutions de la vision et faire évoluer la prise en charge

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etudes de cas traitées individuellement à l'écrit en centre de formation : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat établit des analyses de problèmes visuels complexes

Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat répond à des problématiques de décision en équipement optique complexe (équipement, référencement....)

Etudes de cas traitées individuellement en centre de formation : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat à des problématiques de décision en équipement optique complexe (équipement, référencement....)

Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée devant un jury de professionnels experts en sciences de la vision. Le candidat traite un sujet réel et inconnu : il adapte l'équipement retenu au sujet, il évalue les résultats obtenus. Le Jury évalue sa prestation à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le certificateur en amont de la mise en situation professionnelle pratique.

Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée devant un jury de professionnels experts en sciences de la vision. Le candidat traite un sujet réel et inconnu : Il apporte des préconisations complémentaires à son équipement. Le Jury évalue sa prestation à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le certificateur en amont de la mise en situation professionnelle pratique

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise : le candidat réalise un cahier de compétences pratiques (portfolio) recueillant et décrivant le processus de suivi pour un minimum de 3 cas réels traités détaillés (expliqués, justifiés à l'aide de guides de bonnes pratiques, de recommandations HAS, sociétés savantes...)

RNCP38928BC03 — Mener des recherches hautement spécialisés en sciences de la vision au travers d'une communication scientifique

LISTE DE COMPÉTENCES

Structurer une veille technique et scientifique en identifiant les ressources nationales et internationales adaptées au domaine de la vision et en utilisant l'IA pour actualiser ses compétences de manière itérative et anticiper les évolutions du métier

Décider des domaines de recherche à privilégier en analysant et interprétant les données issues de diverses ressources spécialisées (nationales et internationales) pour les synthétiser au sein d'une revue littérature afin d'avoir une vue d'ensemble et encourager de nouvelles recherches sur un sujet

Etablir une problématique scientifique en s'appuyant sur l'observation et la théorie de la revue de littérature pour émettre une ou plusieurs hypothèses scientifiques en vue de les tester à l'aide d'un protocole expérimental

Concevoir un protocole expérimental respectueux de la déontologie prenant appui sur les hypothèses formulées et suivant la méthodologie scientifique pour réaliser une expérience clinique afin d'optimiser la collecte des données brutes

Analyser les données issues de l'expérience clinique à l'aide d'outils statistiques (Excel, Jasp, biostatgy) en menant une réflexion critique sur les limitations de l'étude afin de valider ou infirmer les hypothèses de départ

Rédiger un rapport d'étude en suivant les règles et méthodes de la communauté scientifique pour informer les parties prenantes du domaine des sciences de la vision des informations sur la démarche réalisée, ses constats et ses conclusions

Communiquer oralement en français et en anglais sur les conclusions du rapport d'étude à l'aide d'un poster scientifique adapté à tous les publics (situation de handicap, interculturalité) pour partager ses conclusions avec les membres de la communauté scientifique et/ou pour convaincre les parties prenantes de la pertinence de la recherche présentée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat réalise une revue de littérature dans un des champs d'étude des sciences de la vision (Réfraction, Contactologie, Pathologies, Basse Vision, Dépistage). Les attendus sont les suivants : effectuer un travail de recherche bibliographique et clinique et le synthétiser au sein d'une revue de littérature

Production écrite d'un mémoire dans un des champs d'étude des sciences de la vision (Réfraction, Contactologie, Pathologies, Basse Vision, Dépistage). Le candidat réalise une étude expérimentale dont les attendus sont les suivants : poser une problématique, émettre une hypothèse, concevoir et mettre en place un protocole d'études, analyser les données avec un sens critique avéré

Production écrite d'un mémoire expérimental dans un des champs d'étude des sciences de la vision (Réfraction, Contactologie, Pathologies, Basse Vision, Dépistage). Les attendus sont les suivants : développer des compétences de réflexion, de synthèse, de rédaction

Soutenance du mémoire expérimental devant un jury de professionnels et de chercheurs spécialisés en sciences de la vision permettant de situer le travail dans son contexte, en introduisant et justifiant la problématique définie, et de présenter les analyses et les perspectives dégagées

RNCP38928BC04 — Etudier sa pratique pour améliorer sa performance et celle de son équipe pluridisciplinaire spécialisée en santé visuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une analyse réflexive et distanciée de ses actions en appliquant à sa propre fonction la méthode de gestion par objectif (MPO) pour proposer des ajustements ou innovations adaptées aux contraintes technologiques (télé-expertise, téléconsultation IA, outils numériques), sanitaires (normes d'hygiène, sécurité...) et réglementaires (protocoles de prises en charge...), respectueux de la déontologie

Optimiser les processus de contrôle du respect des normes de sécurité et de qualité au sein de son environnement de travail en mettant en place des programmes d'actions internes (processus de contrôle pour renouvellement matériel, formation des équipes, aménagement des espaces) pour améliorer les processus de soins, la satisfaction des usagers et garantir un niveau élevé constant des prestations dans le respect des droits des patients

Aménager son espace de travail et celui des collaborateurs en intégrant les nouveautés numériques (aide au diagnostic par l'intelligence artificielle, télé-expertise, nouvelle imagerie médicale), en optimisant l'ergonomie et le process d'accueil des personnes en situation de handicap visuel afin d'améliorer l'expérience cliente et le bien-être des collaborateurs dans le respect des réglementations (ERP, hygiène et sécurité...)

Identifier les besoins en compétences et les ajustements organisationnels nécessaires à l'activité d'une équipe pluridisciplinaire, spécialisée en santé visuelle à l'aide d'une cartographie dynamique des compétences spécifiques à un environnement de travail complexe (Contactologie complexe, Basse Vision) pour préconiser des recrutements inclusifs, des protocoles de délégation de tâches ou des formations en interne

Former des collaborateurs aux évolutions numériques, technologiques et réglementaires du secteur de la santé visuelle, ainsi qu'aux enjeux et impact de la RSE sur l'entreprise en créant des supports de communication inclusifs issus de la veille pour assurer la montée en compétences des équipes afin de développer la marque employeur et attirer et/ou retenir les talents

Coordonner les équipes pluridisciplinaires internes et externe en agissant en tant qu'expert référent et en appliquant ou en élaborant des procédures facilitant l'accompagnement des équipes pour gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles (Problèmes techniques inattendus, cas hors norme...) afin d'améliorer la performance de l'établissement dans la gestion des cas complexes (.....)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise. Le candidat réalise à l'écrit un portfolio d'activités dans lequel il présente : un rapport d'activité de sa gestion de cas réels, une analyse critique de sa pratique professionnelle, ses propositions d'adaptation et d'amélioration

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise. Le candidat réalise à l'écrit un portfolio d'activités dans lequel il présente : une description de l'environnement de travail (organigrammes, présentations des locaux, du matériel, des partenariats), une description des procédures de prise en charge des sujets au sein de son organisation, une analyse critique des processus au sein de son organisation (organisation des ressources matérielles, humaines, des équipes, coopération des équipes, manque ou panne de matériel, ergonomie des salles d'examen, défauts d'accessibilité, incohérences des processus), une revisite de l'espace de travail en termes d'aménagements et d'intégration de personnes en situation de handicap

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise. Le candidat réalise à l'écrit un portfolio d'activités dans lequel il présente : une analyse des compétences manquantes au sein de l'organisation pour laquelle

il travaille et une proposition de support de formation sur un sujet novateur destinée à un public diversifié incluant des situations de handicap

Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise. Le candidat réalise à l'écrit un portfolio d'activités dans lequel il présente : une synthèse des process de coordination d'équipe et de gestion des situations complexes auxquels il a participé activement et une description des situations de façon analytique, propose des solutions et/ou détaille les actions mises en place, les résultats et les impacts

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans des magasins d'Optique Lunetterie : en milieu rural, où le nombre d'ophtalmologistes est réduit, la détection de première ligne des cas complexes à problème se fait en magasin d'optique. De nombreux ESV ont créé leur entreprise d'optique leur permettant d'exercer pleinement leurs compétences et de mettre en place des partenariats avec les autres acteurs concernés par la santé visuelle sur leur zone géographique d'activité

Dans le secteur des services, liés à la prise en charge de la santé visuelle : cabinets d'ophtalmologie, cliniques spécialisées en chirurgie réfractive,

services ophtalmologiques de centres hospitaliers, les centres spécialisés en prise en charge de la basse vision, les centres spécialisés en prise en charge d'équipements en contactologie

Dans l'industrie : services recherche et développement de fabricants de verres ophtalmiques, de matériel optométrique, d'équipement basse vision, de lentilles de contact, services production des fabricants de verres ophtalmiques, de matériel optométrique, de lentilles de contact

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Expert en sciences de la vision

Optométriste

Consultant en produits techniques en laboratoire de contactologie

Responsable scientifique en laboratoire de contactologie

Chef de produit dans l'industrie lunetière

Chargé d'études en recherche et développement dans l'industrie ophtalmique

Responsable Innovation R&D

Coordinateur en santé visuelle

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation spécifique au métier d'expert en sciences de la vision. Néanmoins, pour les titulaires qui souhaitent créer leur propre structure les éléments suivants sont à considérer :

D'optique-Lunetterie : les conditions d'exercice sont définies par les Articles L4362-1 à L4362-12 du code de la santé publique

D'orthoptie : les conditions d'exercice sont définies par les Articles L4342-1 à L4342-7 du code de la santé publique

Il conviendra de spécifier la nécessité d'orienter l'utilisateur, fonction de la gravité du troubles détectés, vers un médecin ophtalmologiste

Le ministère de la santé évoque que « Il convient de rappeler que mettre en place une thérapeutique ne peut se faire sans qu'un diagnostic n'ait été établi. Seul un médecin, ayant les connaissances nécessaires, peut poser le diagnostic d'une maladie. »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaires médians (mensuels)	2 000 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation d'expert en sciences de la vision est conditionné par l'obtention d'un niveau 6 spécialisé en réfraction et contactologie.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

sans objet

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

2 professionnels exerçant dans le secteur de la santé visuelle (Optométriste idéalement, Ophtalmologiste, Dirigeant d'entreprise optique...) dont un employeur et un salarié occupant le poste visé par la certification
2 membres de l'organisme certificateur (ne pouvant présider le jury)

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2027
Date de dernière délivrance possible	26/04/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	43	0	95 %	—
2022	51	0	100 %	57 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36447, RNCP29838

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36447

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38928/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 281 € – 6 583 €
Durée	454 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	19 413 €
Coût moyen par dossier	1 765 €
Durée moyenne	118 h
Période	08/2024 – 08/2026
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	22 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.